

Revue Archéologique de Bordeaux, tome C, année 2009, p. 101-118

# L'activité verrière au XVIe siècle en Aquitaine

Catherine Hébrard-Salivas

Cette étude a été motivée par les découvertes archéologiques récentes. Le site qui possède le plus de verre du XVIe siècle est le château de l'Herm en Dordogne. Ce château a été en partie fouillé de 2002 à 2006 par Marie Palué <sup>1</sup>. D'autres sites ont mis au jour de la verrerie du XVIe siècle : le site de François Brugier à Baigneaux en Gironde, fouillé par Jean-Claude Huguet en 2007, le site de la place de l'église à La Teste de Buch en Gironde où quelquées indices de verreries de cette période ont été mis au jour en 2005 par Philippe Jacques. A ces fouilles récentes ont été rajoutées des découvertes plus anciennes provenant des fouilles du château de Bonaguil en Lot-et-Garonne, fouillé en 1972 par Daniel Frugier <sup>2</sup> et celles provenant des fouilles de la commanderie du Temple du Breuil en Lot-et-Garonne, fouillée en 1996 par Jacques Pons <sup>3</sup>. Des verreries provenant de découvertes fortuites, actuellement conservées au Musée du Périgord dans la collection Maap (provenant du château de Bourdeilles, don fait au Musée par M. de Bourdeilles en 1915, et celles provenant de la maison Bertin, don de 1913) ont été rajoutées à cette étude. La verrerie trouvée au château de l'Herm, provient essentiellement des latrines nord et du sondage 4 situé devant l'entrée du château. Ces latrines composées de deux conduits étaient bien conservées et hermétiquement bouchées. Les monnaies découvertes dans les deux conduits s'échelonnent de 1574 à 1619.

Sur l'ensemble des sites, plusieurs types de verreries ont été mis au jour : de la vaisselle dont de nombreux verres à boire, du verre plat et quelques bijoux. Mais est-ce que ces objets ont pu être fabriqués dans la région? Pour répondre à cette question les registres notariaux ont été consultés. Ces derniers nous apportent de nombreuses informations concernant la fabrication de verre en Aquitaine et leur commercialisation.

## Les découvertes archéologiques

# Verres à boire réalisés avec une seule paraison

Les verres à pied à base refoulée ou les verres à jambe creuse à base refoulée sont des verres à boire réalisés avec une seule paraison <sup>4</sup>. Les verres à pied à base refoulée comportent deux parties : le pied et le contenant (fig. 1a). Le pied est ourlé par refoulement de la paraison. La lèvre est droite, arrondie par réchauffement. Ce type d'objet correspond à la forme E3 de la classification de Danièle Foy <sup>5</sup>. Aucun verre complet de ce type n'a été trouvé, seuls des pieds complets ont été recueillis. Ils ont la trace du pontil. Ces pieds sont bas, moins de deux

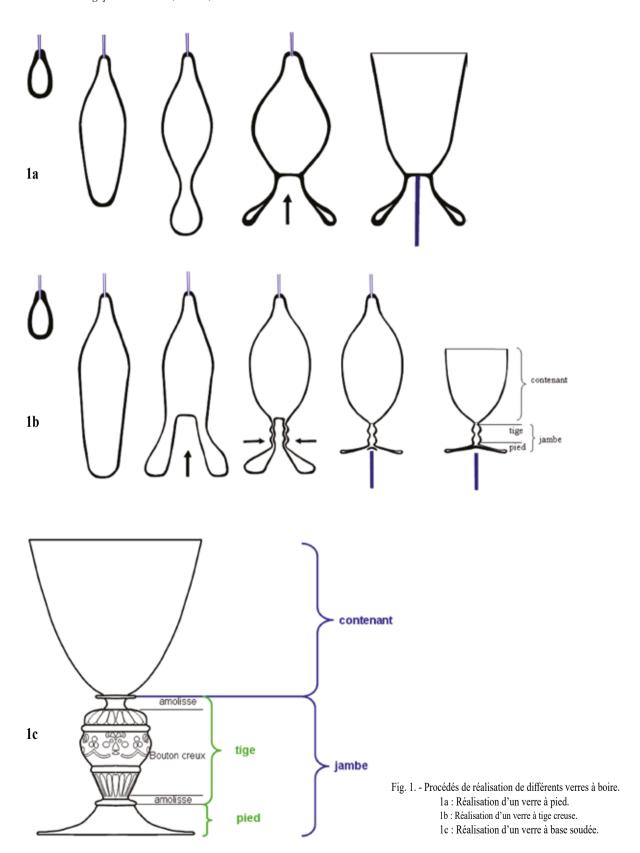
<sup>1.</sup> Palue et Hebrard-Salivas, 2007.

<sup>2.. .</sup> Frugier, 1976.

<sup>3...</sup> Pons, 1996.

<sup>4..</sup> Une paraison est la masse de verre prise par le verrier au bout de sa canne.

<sup>5.. .</sup> Foy, 1988.



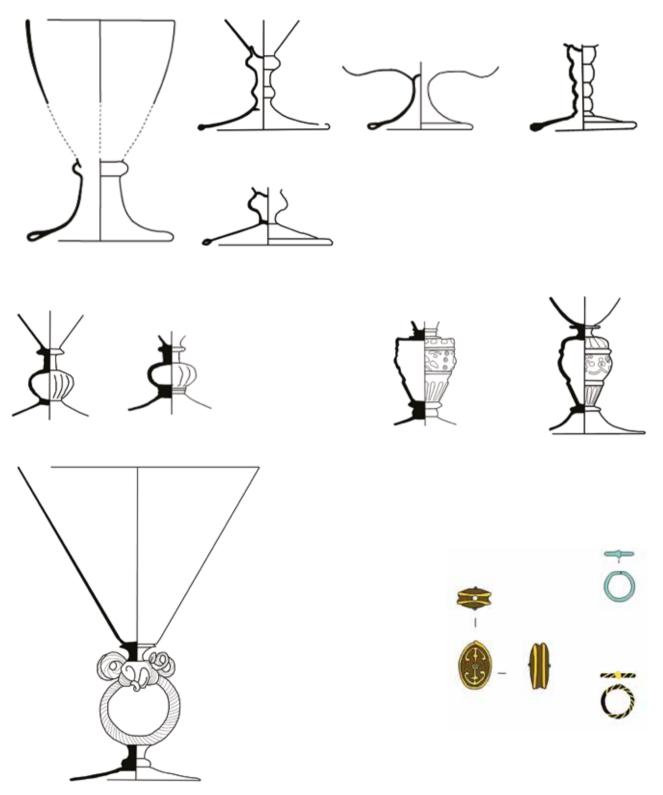


Fig. 2. - Verres à boire et bijoux.

centimètres pour ceux trouvés au château de l'Herm, et plus élancés pour celui qui provient de la maison Bertin. Ces pieds ne présentent aucun décor mais cela ne veut pas dire que le contenant était démuni d'ornementation. Ce type de verre commence à être utilisé à la fin du XVe siècle et au début du XVIe siècle. Il est très largement répandu au XVIe siècle dans l'ensemble de la France : dans la région de Tours <sup>6</sup> ; dans le midi méditerranéen <sup>7</sup> à Pezenas <sup>8</sup> ; Besançon <sup>9</sup> ; Chalons sur Marne <sup>10</sup> ; Paris <sup>11</sup> ; Metz <sup>12</sup> ; Lille <sup>13</sup> ; Orléans <sup>14</sup> ; Tours <sup>15</sup>. Certains de ces verres ont été fabriqués dans les ateliers de Binois et de Chevrie en Argonne jusqu'au XVIIe siècle.

Dans les verres à jambe creuse à base refoulée, on distingue trois parties: le pied, la tige et le contenant (fig. 1b). Le pied est ourlé par refoulement de la paraison et la lèvre est droite, arrondie par réchauffement. La tige peut avoir plusieurs renflements, un, deux voire quatre ou même ne pas en avoir du tout (fig. 2a). Ceux comportant un seul renflement sont présents sur tous les sites étudiés. Leur pied est souvent bas. Le contenant peut être de forme conique, hémisphérique ou très évasé. Certains possèdent une petite pastille de verre à l'intérieur de la tige à la jonction avec le pied. Elle a deux fonctions : elle permet au verrier de reprendre le verre avec son pontil pour finir la lèvre du verre et elle permet de consolider la jonction entre le pied et la tige. La plupart des verres ne semblent pas avoir de motif sur leur contenant. Malgré tout, certains fragments montrent des motifs soufflés dans les moules - motifs de nid d'abeilles ou côtelé - d'autres ont des filets de verre de même couleur rajouté à chaud et sont pincés formant ainsi un motif losangé, d'autres sont des motifs réalisés avec des filets de verre blanc enroulés autour de l'objet puis coupés dans le sens vertical formant un motif de plume d'oiseau.

# Verres à boire réalisés avec plusieurs paraisons

Trois paraisons sont utilisées pour réaliser ce type de verre : le pied est soudé à la tige, elle même soudée au contenant par des amolisses <sup>16</sup> (fig. 1c). Il est fréquent de voir deux traces de pontil, l'une sous le verre et l'une à l'intérieur du contenant. Différents types de verres peuvent être réalisés avec cette technique : verres à bouton côtelé, verres à mufles de lion, verres serpentiformes.

Des verres à bouton côtelé ont été trouvés au château de l'Herm, dans la maison Bertin à Périgueux et dans la commanderie du Temple du Breuil. Ceux du château de l'Herm possèdent entre 11 et 15 côtes alors que ceux de la maison Bertin en ont 12. Le motif de côte au nombre de 12 est une norme bien établie au XVIe siècle à Venise <sup>17</sup>. Le bouton a été obtenu par soufflage dans un moule. Ces côtes sont verticales

ou obliques. Les contenants des verres sont de forme conique ou hémisphérique (fig. 2b). Le verre utilisé est incolore avec parfois une nuance jaunâtre, verdâtre ou grisâtre. Le verre est souvent irisé et très altéré. Ce type de verrerie est daté de la première moitié du XVIIe siècle pour la région de Tours <sup>18</sup>, mais il est présent en Champagne et en Lorraine <sup>19</sup> ainsi qu'à Paris <sup>20</sup> dès la fin du XVIe siècle. Des découvertes récentes ont permis de mettre au jour les vestiges d'une verrerie du XVIe siècle dans l'Aisne (verrerie de Follemprise) qui fabriquait des verres avec ce genre de décor et le verre utilisé était de couleur verte <sup>21</sup>.

Trois tiges en forme de mufle de lion ou de visage ont été trouvées en Aquitaine : une au château de l'Herm et deux dans la maison Bertin. Elles sont formées d'une paraison soufflée dans un moule bivalve représentant des mufles de lion ou de visage, intercalés avec des motifs floraux ou géométriques (fig. 2c). La trace du joint est visible, il y a un léger décalage entre les deux parties du moule. Les parties supérieure et inférieure de la tige sont composées de 14 côtes verticales et le pied rapporté au bord droit est étalé en disque. La partie centrale a été soudée au pied et au contenant grâce à des amolisses en verre plein. Le contenant a une forme semi-hémisphérique pour celui du château de l'Herm et conique pour l'un des deux autres. Le verre est incolore, légèrement grisâtre. Ce type de verre a été trouvé sur le site d'un ancien cabaret à Montbéliard où les 121 jambes recueillies proviennent de 22 types de moules différents <sup>22</sup>, lors des fouilles du Louvre, Cour

- 6. Motteau, 1981.
- 7.. Foy, 1989.
- 8.. . Hebrard, 2009.
- 9.. Guilhot et Munier, 1990.
- 10. . Cabart, 1984.
- 11. . Barrera, 1988.
- 12. . Bourger et Cabart, 1990.
- 13. . Gubellini et Boniface, 2002.
- 14. . Barrera, 1987.
- 15. . Motteau, 1981.
- 16. . Une amolisse est une petite paraison intermédiaire en verre plein qui permet de souder et de renforcer les parties d'une verrerie (Je remercie Allain Guillot, verrier à Boisse en Dordogne et meilleur ouvrier de France en 2004, pour l'aide apportée dans la définition de termes techniques).
- Les verres du XVIe siècle, Venise et façon de Venise, verres Renaissance du Musée des Arts décoratifs, Paris, 2003.
- 18. . Motteau, 1981.
- 19. Cabart, "La verrerie de Champagne et de Lorraine", dans A travers le verre, 1989.
- 20. . Barrera, 1990.
- 21. . Palaude et Degousse, 2002.
- 22. . Goetz, 1990.

Napoléon (type 16) <sup>23</sup>, à Lyon <sup>24</sup> et à Tours <sup>25</sup>. Il est présent en Belgique à Bruxelles <sup>26</sup>. Ils étaient fabriqués aussi à Venise au milieu du XVIe siècle <sup>27</sup>.

Un seul verre à jambe serpentiforme a été trouvé, il provient du château de l'Herm. Il est archéologiquement complet. Ce verre « façon de Venise » est d'une qualité exceptionnelle. Sur le pied au bord droit et en forme de disque est soudée une amolisse sur laquelle repose la tige. Celle-ci est composée d'un tube creux cannelé et torsadé qui s'enroule pour former dans un premier temps un anneau. Le tube enroulé en spirale entoure ensuite le haut de l'anneau et se termine par une languette travaillée à la pince sur le devant du verre (fig. 2d). La hauteur du verre est de 14,2 cm. Son contenant, un peu décalé par rapport à l'axe du verre et relié au reste par une amolisse, est conique et le verre très fin (0,5 mm). Le verre est incolore, légèrement jaunâtre. Ce verre peut être rapproché de ceux trouvés lors des fouilles du Louvre, Cour Napoléon (type 17) 28. Il en est de même pour ceux trouvés rue du Vieux-Marché-Aux-Grains à Bruxelles <sup>29</sup>. Celui qui ressemble le plus à celui du château de l'Herm est un verre qui se trouve au musée de Boymans-van Beuningen à Rotterdam : il possède un contenant conique, une tige serpentiforme et un pied en forme de disque plat 30.

#### Les formes fermées

Des bouteilles, deux aiguières et quelques bocaux proviennent exclusivement du château de l'Herm. Une des bouteilles est archéologiquement complète. Il s'agit d'une bouteille soufflée à la volée d'une hauteur de 27 cm. Son goulot a une hauteur de 11 cm et sa lèvre est droite. La trace du pontil est visible sous le fond. La bouteille est aplatie de façon irrégulière sur les quatre côtés. Cette forme particulière permettait de la ranger plus facilement. On peut supposer qu'elle était clissée. Elle est de couleur gris/verdâtre avec des ondulations mauve/violacées. Cette couleur qui se trouve dans la masse du verre a été obtenue par l'adjonction d'oxyde de manganèse qui décolore le verre. Cette opération doit se faire dans une atmosphère réductrice. Si le verre est maintenu en atmosphère oxydante, la teinte violette apparaît. Ici la couleur violacée n'a pas été réalisée volontairement, elle est accidentelle. Les autres bouteilles sont incomplètes. Deux goulots et deux fonds coniques sont de couleur bleu turquoise. Les goulots ont une forme dissymétrique.

Les deux aiguières ne sont pas identiques mais se ressemblent par leur forme générale, leur mode de fabrication, leur couleur (vert/gris à vert/jaune), leur bec verseur et leur goulot. Toutes les deux sont incomplètes, il manque une partie de la panse. Les anses sont en verre plein, l'une est cannelée alors que l'anse de l'autre aiguière est droite. Ces anses se rattachent au goulot d'une manière identique : partie supérieure de l'anse

soudée à un anneau qui entoure le goulot, partie inférieure soudée à la panse grâce à une amolisse intermédiaire. Ce dispositif permet de consolider les soudures. Les becs verseurs sont en forme de tête de serpent, fabriquée à l'aide d'un filet de verre soudé autour du bec verseur puis étiré à la pince. De même, le haut du goulot est constitué d'un cordon dentelé rajouté (12 dents) travaillé à la pince. Le pied de l'aiguière est fabriqué de la même manière : un cordon de verre plein rajouté et travaillé à la pince pour réaliser 15 dents (fig. 3a). Des éléments identiques sont présents sur des fragments trouvés dans la commanderie du Breuil. Ce type de fabrication avec un cordon rajouté travaillé à la pince, existe dès le XVe siècle. Il est présent à Martigues <sup>31</sup> (verres à tige), à Avignon, Rougiers et Planier (verres à pied annulaire de forme E2 et B5 de la classification de Danièle Foy) 32, ou à Tours (partie supérieure d'un vase) 33, à Lille sur la lèvre d'une aiguière 34.

Vingt sept fragments de bocaux de tailles différentes (8 fonds et 19 bords supérieurs) et quatre coupes de couleur verdâtre ont été mis au jour au château de l'Herm. Un seul petit bocal a été trouvé complet. Il a une hauteur de 5 cm et un diamètre d'ouverture de 6,2 cm. Son fond ayant la trace du pontil est rentrant et bombé. La lèvre est droite, rejetée à l'extérieur et presque plate. C'est le cas pour les autres fragments de bords supérieurs de ces bocaux. Ce type de lèvre formant un marli peut s'expliquer par la volonté d'assurer la fermeture hermétique de ces pots à l'aide d'une peau resserrée sous le rebord à l'aide d'un lien. Les coupes sont réalisées avec deux paraisons et la trace du pontil est bien visible sous les pieds ourlés par repli de la paraison. Ces coupes ont un contenant très évasé. Ce type de coupe a été découvert à Lyon 35, Besançon 36, Rouen 37.

- 23. Barrera, 1990.
- 24. . Auger, 1990.
- 25. . Motteau, 1981.
- 26. Fontaine, 2002.
- 27. . Bellanger, 2006.
- 28. . Barrera, 1988.
- 29. . Fontaine, 2003.
- 30. . European Glass, Los Angeles, 1997.
- 31. . Foy, 1989, n°301, verre à tige.
- 32. . Foy, 1988.
- 33. . Motteau, 1981, n°232.
- 34. . Gubellini et Boniface, 2002.
- 35. . Auger, A travers le verre, 1989, n° 308, coupelle à pied.
- 36. Guihotet Munier, A travers le verre, 1989, n° 309, coupelle à pied.
- 37. . Barrelet, 1953, planche 21.

#### Le verre plat

Du verre plat a été trouvé sur deux sites : Château de l'Herm et château de Bonaguil. Les quatre campagnes de fouilles du château de l'Herm ont permis de recueillir 2445 tessons de verre plat. Cela représente 5,880 kg de verre. Deux catégories de verre ont été trouvées : des tessons avec des motifs peints et d'autres sans décor. Le verre sans décor est la catégorie de verre la plus importante en nombre : 2391 tessons. Leur épaisseur varie de 1,5 à 3 mm. La plupart sont grugés au moins sur un côté. Certains tessons présentent des traces de découpes faites à l'aide d'un objet pointu. Plusieurs formes ont été répertoriées. Il a été trouvé 34 losanges complets de trois dimensions différentes. Les plus petits font 73 mm de côté, les plus grands 91 mm. Les triangles sont aussi nombreux et ont des dimensions et des formes différentes. On trouve aussi des rectangles et des parallélogrammes. Deux tessons ont été grugés avec une forme arrondie. Sur les 2391 tessons, 2184 sont verts/jaunâtres, très oxydés pour certains et 198 verts présentent de nombreuses larmes et défauts. Le faible nombre de ces verres verts permet d'envisager la possibilité qu'il s'agit de verre plat utilisé pour des réparations et qu'il serait donc plus récent que les verres verts/jaunâtres. 9 tessons sont des verres de couleur: 3 incolores recouverts d'une couche de verre rouge <sup>38</sup>, 2 bleus, 1 vert, 1 mauve, 1 blanchâtre. Ces tessons de couleur sont de petite taille. 3 ont des formes arrondies. Au château de Bonaguil, des verres sans décor ont été recueillis : ils ont une forme d'hexagone allongé de 16 cm de hauteur.

Ces verres plats ont été obtenus par la technique du verre soufflé en manchon. Le verrier souffle dans une paraison puis par un mouvement de balancier, lui donne la forme d'un manchon dont les extrémités sont ensuite coupées pour lui donner la forme d'un cylindre. Ce dernier est découpé dans le sens de la longueur puis remis à chauffer. Par l'effet de la chaleur, le cylindre s'aplatit et forme une plaque qui n'a pas toujours une épaisseur régulière (entre 1 à 3mm). Celle-ci a les bords rectilignes, parfois légèrement incurvés. Les bords de plaque qui ont été recueillis possèdent des indices de cette technique. Quelques tessons présentent des stries sur une face qui correspond à la trace du support sur lequel la plaque a été mise à recuire. Quelques plombs ont été trouvés. Leur quantité est faible par rapport au verre trouvé. On peut supposer que ce plomb a fait l'objet d'une récupération. Ils ont une âme large de 2,5 mm et les ailes mesurent de 2,5 à 3 mm. Les quelques plombs recueillis montrent qu'ils ont été fabriqués à l'aide d'un tire-plomb. On remarque la trace des stries, guillochures, le long de l'âme 39.

54 tessons présentent des peintures. Certains de ces tessons sont de petites dimensions et leur épaisseur varie de 1,5 à 3 mm. Les peintures ont été réalisées sur des verres de couleur verdâtre (49 tessons), vert émeraude (2 tessons), bleue (1 tesson) et mauve (1 tesson). Sur certains, la peinture est en partie enlevée et il n'en reste que le négatif. Il est alors difficile de voir les motifs avec précision. De nombreux tessons sont grugés sur un ou deux bords. Les couleurs utilisées sont le marron foncé, le marron clair et le jaune. Les marrons sont obtenus grâce à la technique de la grisaille. Il s'agit de couleur vitrifiable obtenue par un mélange à froid de fondant, généralement de la poudre de verre, de pigment et d'un liquide. Au XIIe siècle, le moine allemand Théophile propose dans son traité « De diversis Artibus » d'utiliser du vin ou de l'urine comme liquide 40. Ce mélange est ensuite déposé sur le verre qui est alors recuit. Cette technique existe depuis le XIIe siècle comme le montrent des tessons trouvés dans le sud de la France à Ganagobie (Alpes de Haute-Provence) 41. Les grisailles du château de l'Herm ont été déposées en couche épaisse et sont devenues opaques et rugueuses sous le doigt. Au contraire, les couches jaunes ne sont pas perceptibles au toucher. Cette couleur a été obtenue par cémentation. Il s'agit de jaune d'argent qui teint les couches superficielles du verre après cuisson. Cette couleur est obtenue grâce à des sels d'argent. Cette méthode de coloration est utilisée à partir du XIVe siècle 42. L'utilisation de ces deux techniques a permis la réalisation de différents types de motifs. Les motifs floraux sont les plus nombreux. On trouve aussi de nombreux tessons ayant des motifs de bordure comme des lignes ou des arcs. L'ange, le singe, les fleurs de lys, traitées en réserve et les éléments architecturaux sont réalisés uniquement avec la technique de la grisaille de couleur marron (fig. 3b). Les formes des tessons recueillis nous permettent de dire que le château de l'Herm possédait des vitreries à losanges en verre verdâtre. Les pièces rectangulaires ont pu servir à l'encadrement de cette vitrerie. Le château devait posséder des vitreries à losanges avec rondel. Il s'agit d'une pièce de verre, située au centre de la fenêtre, de forme circulaire généralement d'une vingtaine de centimètres de diamètre ou de forme ovale, portant un décor peint, ou un vitrail coloré. Un rondel, peint en grisaille et jaune d'argent, se trouve au Musée du Périgord. Il représente Saint Sylain et date du XVe siècle 43. Des vitreries à losanges sont présentes sur certains bâtiments de Bordeaux

<sup>38.</sup> Il s'agit de « verre doublé », réalisé avec deux épaisseurs de verre : le verrier cueille une paraison de verre incolore puis la plonge dans du verre encore malléable de couleur rouge. Le but recherché est de réaliser du verre rouge lumineux.

<sup>39.</sup> Le tire-plomb est une petite machine qui comporte deux pièces creuses cylindriques de dimensions variées pour les largeurs des ailes et deux molettes le plus souvent dentées actionnées par une manivelle. La date d'apparition du tire-plomb est incertaine. Certains auteurs émettent l'hypothèse qu'il existerait depuis le XIIIe siècle

<sup>40. .</sup> Lafond, 1966.

<sup>41.</sup> Foy, 1977.

<sup>42. .</sup> Blondel, 2000.

<sup>43. .</sup> Lacombe, 2001.

au XVIe siècle et un verrier de Libourne les fabrique. Il s'agit de Thomas Lucas maître vitrier qui promet le 6 avril 1549 de poser des vitres blanches « à losanges quarrees memes comme celles qui sont en la salle basse du Chapeau Rouge » dans le « bourdieu » de Jehan Menoult à Mérignac <sup>44</sup>.

### Les bijoux

Tous les bijoux (pendentif, perles et bagues) ont été trouvés dans les conduits des latrines du château de l'Herm. Trois anneaux complets et quatre fragments ont été recueillis. Il s'agit de bagues faites en verre filé où la jonction est visible sur le dessus. Elles ont des diamètres intérieurs qui varient de 1,4 cm à 1,7 cm. L'une des bagues, de couleur bleu turquoise, est légèrement dévitrifiée. Il semble qu'elle soit incomplète car le dessus, un peu aplati, montre les traces d'une soudure peutêtre avec une perle. Une autre a été réalisée à l'aide de trois filets de verre de couleurs différentes, noir, jaune, blanc, vrillés ensemble. Cette bague possède sur le dessus une petite perle de verre jaunâtre aplatie. Une autre bague opaque est de couleur bleu outre-mer. Sur le dessus a été soudée une petite perle de verre émaillée jaune. Le pendentif est en verre soufflé, il est creux à l'intérieur. Il mesure 1,5 cm de long sur 1,1 cm de large. Le verre est de couleur marron légèrement oxydé. Son décor émaillé est de couleur dorée. Au centre d'une des faces une petite perle de couleur bleu turquoise a été soudée. Les extrémités sont percées pour faire passer une chaîne ou un cordon (fig. 2). Les trois perles sont en verre bleu : une est de forme oblongue et mesure 1,7 cm de long, une autre a été réalisée à l'aide de deux paraisons collées entre elles ; entre la soudure a été laissé un interstice pour réaliser l'axe central; une troisième est taillée en pointe de diamant sur les deux extrémités et son corps est cylindrique.

# Origine de ces verreries : productions locales ou importations ?

L'Aquitaine est riche en verrerie du XVIe siècle. Mais s'agit-il de productions locales ou d'importation? Le travail en archives a permis de regrouper de nombreuses informations concernant l'activité verrière en Aquitaine au XVIe siècle. La source essentielle provient des registres notariaux, conservés aux Archives Départementales de Gironde, dans la série 3E. Cette série a déjà été utilisée pour des études sur les verriers et verreries en 1908, par l'Abbé Dubois <sup>45</sup>, et en 1940 par Emile Dusolier <sup>46</sup>. La richesse de la série 3E rend difficile un dépouillement exhaustif et oblige à procéder par sondage. Toutefois, une recherche systématique a été réalisée pour deux notaires bordelais, Raoul Brigot (minutes de 1552 à 1571) et Jehan Dubois (minutes de 1556 à 1583) <sup>47</sup>. Les registres de

vingt deux notaires ont été consultés. 546 minutes concernant l'activité verrière ont été recueillies. Ces minutes nous renseignent sur la localisation de certaines verreries, la présence de familles de verriers ou de verriers italiens, et les différents types de productions. Il est possible aussi d'appréhender les circuits d'approvisionnement de produits nécessaires à la fabrication du verre et les liens commerciaux entre les marchands bordelais et ceux d'autres régions.

#### Localisation des verreries

56 verreries ont pu être identifiées (fig. 4). Cette carte est à relativiser car réalisée uniquement avec les données provenant des minutes notariales bordelaises. Il faudrait pouvoir croiser ces informations avec des minutes provenant des notaires périgourdins, toulousains ou agenais.

Des prospections ont été réalisées en Dordogne par un groupe de travail qui s'est formé autour des recherches faites sur le château de l'Herm <sup>48</sup>. Ces prospections pédestres ont été effectuées dans les alentours du château de l'Herm. Trois sites, cités dans des actes du XVIe siècle, - « four de verre », le Cazelat, La Granval - ont permis d'identifier des déchets du travail du verre : billes ou coulures, fragments de produits finis, fragments de briques verrées et surtout des mors de canne à souffler. Nous n'avons pas pu localiser avec précision les verreries mais ces lieux indiquent la présence de verreries dans les alentours. En revanche rien ne prouve qu'il s'agisse bien de déchets verriers du XVIe siècle ou du XVIIe siècle car l'activité de ces verreries a pu se poursuivre au-delà du XVIIe siècle.

#### Les verriers

Les grandes familles de verriers présentes en Aquitaine au XVIe siècle sont des familles déjà connues dans d'autres régions de France dès le XVe siècle. Les Robert et les Grenier sont des familles du sud-est de la France, les Garnier et les Legret, de Lorraine et la famille Mégret, de Bretagne. Les familles Coulomb, Girard et De Riols sont présentes dans le Languedoc. Il semble que la famille Julhiot ne soit présente qu'en Aquitaine.

Il est possible de voir les liens entre les familles de verriers : exemple entre les familles Girard et Julhiot. Le 3 décembre 1557, Jehan Girard achète en son nom et au nom de sa mère,

<sup>44.</sup> A.D.Gir. 3 E 1070, notaire Arnault de Beleval.

<sup>45. .</sup> Dubois, 1908.

<sup>46. .</sup> Dusolier, 1940.

<sup>47. .</sup> Hebrard, 2008.

Cette équipe est composée de Marie Palué, Gabriel Foglia, Philippe Rougier, Catherine Hébrard-Salivas, Lionel Pénicaud, Bernadette Prydryga.

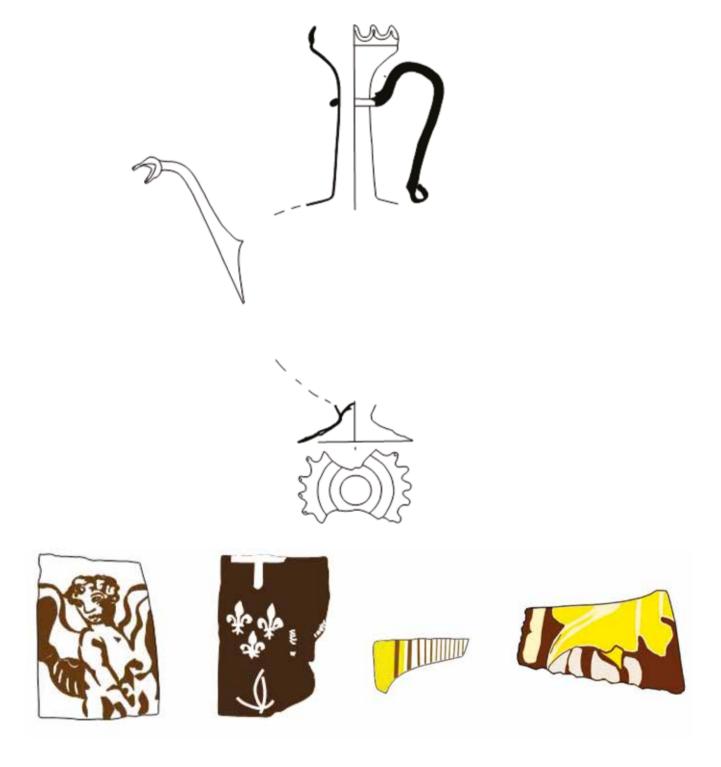


Fig. 3. - Aiguière et verre plat.

Jehanne Julhiot, du «salicorn » 49. Dans certaines régions de France comme dans la région de la Vôge (Lorraine), on utilise le terme de « clan » 50. Cette situation est la même dans le sud-est de la France 51. Une même famille de verriers peut être présente dans le même village pendant plusieurs années. C'est le cas de la famille Robert à Saint-Symphorien, dans la juridiction de Castelnau-de-Cernes, qui y est présente de 1558 à 1580. Quelques relations entre les familles pouvaient être conflictuelles. C'est le cas entre les familles Coulomb et Gonyn<sup>52</sup>. En 1592 et 1593 deux procès ont lieu entre la famille Coulomb (Mathieu, Gilles, Pierre, Anthoine) et les Gonin (Pantinet, autre Pantinet et Bernard). Le conflit concernait l'exploitation d'une verrerie, « la vieille verrerie » située dans la paroisse de la Douze (Dordogne). Nous ne connaissons pas l'origine exacte du conflit, mais il semble que ces deux familles se disputaient la propriété de cette verrerie. En 1592 un arrêt du Parlement de Bordeaux prévoit que ces deux familles devront travailler ensemble dans la «vieille verrerie», faire les réparations et l'entretien. Les Coulomb abandonnent alors leur verrerie située dans leur basse-cour et les Gonin celle qu'ils tenaient à Miremont, pour aller travailler par quinzaine chacun à celle de la « vieille verrière » de la Douze. Ce sont les Coulomb qui la remettent en état de fonctionner en y faisant construire deux ouvreaux. Mais en 1593, les Coulomb assignent de nouveau en justice les Gonin. Nous n'avons pas le texte du procès mais uniquement la partie « civile » de l'acte d'accusation. Les Gonin, une fois la verrerie réparée, ne veulent plus la quitter après leurs quinze jours de travail, continuent à faire des verres et refusent de laisser travailler les frères Coulomb. Les problèmes religieux peuvent expliquer en partie cette situation. La France est troublée depuis 1576 par l'opposition entre les « ligueurs» catholiques et les protestants. Le Périgord n'est pas épargné par ces violences. Le procès précise que par deux fois la famille Coulomb a été attaquée par les Ligueurs et que les Gonin sont du côté de ces derniers. Mathieu Coulomb a même été emprisonné en 1590 pendant trois ans et les biens de la famille totalement pillés ou détruits 53. Nous ne connaissons pas l'issue de ce procès. En revanche, il nous apprend que la famille Coulomb était protestante et que les verreries pouvaient être exploitées par plusieurs familles à la fois.

Les minutes des notaires bordelais ont permis de connaître non seulement le nom des verriers qui exploitaient ces verreries mais aussi leurs conditions sociales. La plupart des actes concernant les maîtres verriers aquitains, les qualifient d'«escuyer» voire de « noble ». C'est le cas d'Imbert Legret de la verrerie de Boussarie à Saint-Michel-de-Double en Dordogne <sup>54</sup> ou de Guillot De Francfort de la verrerie de Broulhan en Armagnac <sup>55</sup>. Mais étaient-ils vraiment nobles? Dans le Languedoc il fallait être noble pour être verrier. La « Charte de Sommière » de 1445 précisait que « *nul ne doit exiber ledit* 

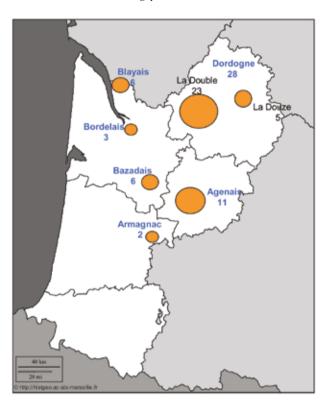


Fig. 4. - Localisation des verreries en Aquitaine au XVIe siècle.

art de verrier s'il n'est noble et procréé de noble génération et de généalogie de verrier ». En Provence la situation était différente, nobles ou roturiers pouvaient exercer ce métier avant le XVIe siècle : les contrats d'apprentissage concernaient des garçons de toutes classes sociales. Par la suite, à la fin du XVIe siècle la plupart des verriers étaient nobles <sup>56</sup>. En Aquitaine, aucun texte du XVIe siècle ne permet de préciser la situation exacte des verriers. On sait qu'au XVIIe siècle des recherches sur la noblesse ont été réalisées pour découvrir des usurpateurs <sup>57</sup>. Quelques verriers ont été maintenus nobles comme la famille Coulomb du Périgord (Charles Coulomb de la verrerie de la Pomarède et Pierre Coulomb de Marsaneix). D'autres ont été condamnés à payer une amende et leur noblesse n'a pas été reconnue, comme pour la famille Robert (Jean, Daniel,

<sup>49.</sup> A.D.Gir. 3 E 2409 folº 1068, notaire Raoul Brigot.

<sup>50. .</sup> Michel, 1998.

<sup>51. .</sup> Foy, 1988.

<sup>52. .</sup> Sur les traces des maîtres verriers de la Douze, La Douze en Périgord, juin 2005.

<sup>53. .</sup> Archives Départementales de Dordogne 12 J 52

<sup>54. .</sup> A.D.Gir. 3 E 2406 folº 1447 (7 février 1554), notaire Raoul Brigot.

<sup>55. .</sup> A.D.Gir. 3 E 2408 folº 1686 (26 juin 1556), notaire Raoul Brigot.

<sup>56. .</sup> Foy, 1988.

<sup>57. .</sup> A.D.Gir. fonds Saint Saud (comte de), 9 J 121.

Jacques) de Saint-Martial-de-Double (Dordogne) <sup>58</sup>. On peut donc en conclure que l'art de la verrerie pouvait être exercé par des nobles ou des roturiers. Etre gentilhomme verrier permettait d'obtenir des privilèges, comme ne pas payer certaines taxes. A Bordeaux, le parlement enregistrait en 1596 un édit royal de Henry IV qui confirmait les « privilèges des gentilshommes verriers ». Le 8 janvier 1624, Thomas Gachet alors marchand « *daubonne* » réclame l'application de cet édit. Il amène des marchandises pour faire des verres à Bordeaux. Il obtient gain de cause auprès de la Jurade <sup>59</sup>.

Des verriers italiens sont présents en Aquitaine. En 1569, Pierre Diffranx, « verrier ytalyen », est installé dans la paroisse Saint-Pierre à Bordeaux 60. D'autres verriers demeurant à Bordeaux ou dans sa région sont originaires de deux villes : Venise et Altare. La présence de verriers vénitiens à Bordeaux semble étonnante. En effet ces verriers étaient organisés en corporation. Pour protéger leur métier, un règlement de 1295 prévoyait que les verriers qui allaient travailler en dehors de Murano étaient bannis et sanctionnés par la corporation des verriers de la ville. Un décret du 27 octobre 1547 prévoit dans son article 26: « Si un ouvrier transporte son art dans un pays étranger au détriment de la République, il lui sera envoyé l'ordre de revenir; s'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes qui lui appartiennent de plus près... Si malgré l'emprisonnement de ses parents il s'obstinait à vouloir demeurer à l'étranger, on chargera quelque émissaire de le tuer » 61. Ce texte prévoyait aussi qu'il était interdit d'emporter hors de Venise les matières premières nécessaires à la préparation du verre 62. Malgré ces interdits, le phénomène d'émigration est important comme l'indique la présence de trois verriers vénitiens à Bordeaux : Nicolas Ballerin, Jehan Ballerin et Jérémy Dissenty. Les deux derniers sont qualifiés de « maistre verriers » alors que Nicolas Ballerin, leur serviteur, est qualifié de « compagnon verrier ». L'un des actes précise que Nicolas Ballerin doit recevoir trente livres tournois correspondant à son salaire. On retrouve un verrier nommé Jehan Ballerin à Castelnau-de-Cernes, en Gironde en 1570 et 1572. Il n'est pas question de son origine italienne mais il est qualifié d' «escuyer maistre de la verrerie de Tuzan » 63. Il produit de la verrerie « façon de Venise ». Les prix élevés de la grosse indiquent que sa production est de qualité 64. Il est possible que ce verrier soit celui qui était présent à Bordeaux en 1565 et qu'il se soit installé dans le Bazadais dans les années suivantes. Ce déplacement peut s'expliquer par les problèmes rencontrés par les verreries sur Bordeaux. En effet, le parlement de Bordeaux ordonne le 10 février 1569 la démolition d'une verrerie à cause de la cherté excessive du bois 65. Cette même décision a déjà été prise à Casteljaloux en 1565. Les verriers ont dû détruire leurs fourneaux pour remédier au déboisement 66.

Les Sarodo, et Ferré sont des verriers originaires d'Altare. La famille Sarodo ou Saroldo est présente à Bordeaux en 1603. Le 15 iuillet 1603, François Sarodo loue pour trois ans, une maison devant la porte de Sainte-Croix. Il est « gentilhomme verrier natif d'Altare du marquisat de Montferrat en Italie» et il réside à Bordeaux. Il désire faire un fourneau dans cette maison et un petit four dans un coin 67. On retrouve en 1605, François et Antoine Sarodo « frères, gentilshommes verriers en la paroisse de Sainte croix» de Bordeaux 68. Ils achètent une quantité très importante de « salicorn ». En 1607, ces deux frères « demeurent au lieu des Chartreux ». En 1604, Abrano Sarodo « gentilhomme verrier » achète du « salicorn » au marchand bordelais Anthoine Ollivier 69. Ces verriers font partie de cette famille altariste qui s'est installée en France dès le XVe siècle : les Saroldo, Saroldi ou Sarodo 70. Les Sarodo sont présents à Nevers en 1584 71, et à Lyon, Rouen, Nantes, Charleville et Liège en 1588. Dès le XVe siècle, les verriers d'Altare sont les concurrents directs des verriers de Murano. Altare à cette époque est un grand centre de fabrication du verre. L'industrie du verre représente une quasi mono-activité : 630 personnes. soit 77 % de la population, sont liées à cette industrie en 1590 72. Contrairement aux verriers de Murano, les verriers d'Altare louent leurs services à des villes qui font appel à eux, d'abord en Italie puis en France et en Belgique. Les équipes qui partent travailler à l'étranger sont en général composées de dix huit personnes 73. Ces migrations saisonnières sont régulées par la corporation des verriers d'Altare, née en 1495 avec l'approbation du duc de Monferrat. Celle-ci s'occupe de récolter les taxes payées par les verriers restés à Altare mais aussi celles pavées par les verriers travaillant à l'extérieur. Ces taxes sont utilisées pour le bien de la communauté (construc-

<sup>58.</sup> Saint-Saud, 1940.

<sup>59. .</sup> A.D.Gir. C 3901 (1624- courrier des Intendants).

<sup>60. .</sup> A.D.Gir. 3 E 2422 folo 572, notaire Raoul Brigot.

<sup>61. .</sup> Gerspach, 1885.

<sup>62. .</sup> Dorigado, 2002.

<sup>63. .</sup> A.D.Gir. 2423 folo 103, notaire Raoul Brigot.

<sup>64. .</sup> A.D.Gir. 4798 folº 7, folº 8, notaire Jehan Dubois.

<sup>65. .</sup> A.M.Bx, Fonds Baurein, ii 29.

<sup>66. .</sup> Birolleau, 1981.

<sup>67. .</sup> A.D.Gir. 3 E 11 604, 15 juillet 1603, notaire Themer.

<sup>68. .</sup> Dusolier, 1940.

<sup>69. .</sup> A.D.Gir. 3 E 5671, folo 400, notaire Durieux.

<sup>70. .</sup> Barrelet, 1953.

<sup>71. .</sup> Bouthier, 2004.

<sup>72. .</sup> Maitte, 2001.

<sup>73. .</sup> Maitte, 2005.

tion de bâtiments comme des églises par exemple). En cas de migration définitive des verriers, les liens financiers subsistent et les verriers émigrés continuent à payer les taxes à Altare. C'est en partie pour éviter ce transfert d'argent que le conseil royal français va naturaliser de nombreux Italiens au début du XVIIe siècle. Les verriers émigrés en France au XVIe siècle se font appeler « gentilhommes » alors qu'ils ne sont pas nobles. Cette noblesse leur est donnée par le Consulat d'Altare qui leur fournit des certificats d'authenticité lors des vérifications des titres de noblesse.

Nous ne connaissons pour l'instant que trois personnes portant le patronyme de Ferré. Le 28 mai 1556, Marguerite Ferré, veuve d'Imbert Legret verrier de Beausserie à Saint-Michel-De-Double dans le Périgord, poursuit l'activité de la verrerie <sup>74</sup>. En 1567, Jehan Ferré, écuyer de la Ruscade est témoin de Jacques Robert, verrier du Tricollet paroisse de la Ruscade <sup>75</sup>. François Ferré est présent dans la verrerie de Saint-Symphorien en Gironde en 1576. A cette date il passe un contrat de travail pour une durée d'un an avec Pierre Robert. Pendant cette année de travail, il est prévu que François Ferre, qualifié de « gentihomme de verrie demeurant a Cocumont a Marmande » sera « loger nourri et entretenu honnestement selon sa qualite ».

#### Les vitriers

Les vitriers ou peintre-verriers ne fabriquent pas le verre mais le travaillent pour en faire des vitres ou des verrières destinées aux bâtiments religieux ou civils. Leur statut de vitrier est différent des verriers et ils sont regroupés en corporation <sup>76</sup>. Le terme de vitrier n'apparaît pas toujours dans les actes. On trouve les termes de verriers et même peintres 77. C'est à la lecture de l'acte qu'il est possible de déterminer le métier exact de l'artisan. Ils ne sont jamais qualifiés d'« écuyer » ou de « gentilhomme ». Ils ne sont donc pas nobles mais ont souvent le qualificatif de « maistre ». Contrairement au métier de verrier, les peintres-verriers ont une profession ouverte à qui veut apprendre ce métier. Quelques contrats d'apprentissage permettent de voir l'origine des apprentis. Le 19 novembre 1534, Georges Dupuys laboureur de Pujols sur Ciron met son fils Jean comme apprenti pour quatre ans chez Antoine Goupilh « maistre vitrier et bourgeois de Bordeaux » pour lui enseigner «le mestier de vitrerye et pintrerie» 78. Jean De Justes, fils d'un vinaigrier de Bordeaux, se place le 7 juillet 1554 comme apprenti pour trois ans chez Antoine Goupilh pour apprendre aussi le métier de vitrier et peintre 79. On sait que des peintresverriers sont présents en Aquitaine dès le XVe siècle. Le 11 juillet 1476, Jean Lescamp, verrier de la paroisse Saint-Projet promet une verrière pour la collégiale de Saint-Emilion 80. Le 10 avril 1495, Pierre Boucher « vitrarius » de la paroisse de Saint-Pierre est témoin dans un acte 81. De nombreux actes du XVIe siècle montrent que les peintres-verriers travaillaient aussi bien pour le clergé que pour les particuliers. En 1549, Antoine Goupilh qui était peintre, verrier et marchand, promet de garnir les fenêtres des chapelles méridionales de Saint-Michel, ainsi qu'une verrière aux Carmes 82. A Bordeaux, la rose septentrionale de la cathédrale Saint-André, aurait été faite par Jean de la Saulsaye, en 1510. Ce maître-verrier habitait à Bordeaux, dans la paroisse Saint-Siméon. La même année, il aurait promis d'exécuter une vitre à « six jours » pour l'église de Saint-Michel 83. Jean Paperoche qualifié de « maistre vitrier demeurant rue des pignadoux à Bordeaux » promet le 4 juin 1519 à Jehan Pichon « des vitres et verrines pour sa maison comme celles qu'il a mises chez François Le Sueur procureur au Parlement » 84. Le 13 février 1531, Robert Paperoche « verrinier de la paroisse Saint Symeon », s'engage à garnir les fenêtres de la maison de Nicolas Boyer alors Président du Parlement de Bordeaux 85. Le 31 janvier 1532, le même artisan reçoit quinze livres pour avoir réparé les vitres du palais de l'Ombrière 86. D'autres maîtres vitriers apparaissent dans les actes notariés de la fin du XVIe siècle et du début du XVIIe siècle : Jacques Chairrer 87, Martin Duguet 88, Jehan Boutiton 89, Geoffroys Chassagnes 90, Jehan de Nounelles 91, Pierre Mousnier 92, Bernard Marot 93 habitant tous Bordeaux. Ces vitriers sont parfois originaires d'autres régions comme Jacques Dalenoncourt, surnommé « le Lorrain » est nommé dans certains actes comme étant « maître peintre de Toulouse, à présent demeurant à Bordeaux » 94, Jean Chamart qui est dit « Jean d'Orléans » 95.

<sup>74.</sup> A.D.Gir. 3 E 2408 folº 428 (verso), notaire Raoul Brigot.

<sup>75. .</sup> A.D.Gir. 3 E 4796 fol° 343, notaire Jehan Dubois.

<sup>76. .</sup> A.M.Bx. Fonds Baurein, ii 29.

<sup>77. .</sup> Bernadet, 2005.

<sup>78. .</sup> A.D.Gir. 3 E 6560 folº 120, notaire Gibaud.

<sup>79. .</sup> A.D.Gir. 3 E 2936 folº 156, notaire Pierre Castaigne

<sup>80. .</sup> Brutails, 1912, p. 102.

<sup>81. .</sup> A.D.Gir. 3 E 1010 folo 43.

<sup>82. .</sup> Roudié, 1958.

<sup>83. .</sup> Roudié, 1975.

<sup>84. .</sup> A.D.Gir. 3 E 9457, notaire Moreau.

<sup>85. .</sup> A.D.Gir. 3 E 2581 folº 113, notaire Cadoyn.

<sup>86. .</sup> A.D.Gir. B 22 fol<sup>o</sup> 92 verso.

<sup>87. .</sup> A.D.Gir. 3 E 4614, fol° 216, 1580, notaire Doamlup.

<sup>88. .</sup> A.D.Gir. 3 E 6032, folº 178, 1584, notaire Faure.

<sup>89. .</sup> A.D.Gir. 3 E 14 798, fol° 939, 1596, notaire Bouhet.

<sup>90. .</sup> A.D.Gir. 3 E 14 801, fol° 519, 1598, notaire Bouhet.

<sup>91. .</sup> A.D.Gir. 3 E 3149, folº 171, 1604, notaire Chadirac.

<sup>92. .</sup> A.D.Gir. 3 E 3149, folº 266, 1604, 3 E 3158, folº 60, 1608, notaire Chadirac.

<sup>93. .</sup> A.D.Gir. 3 E 1747, folº 46, 1610, notaire Boisverd.

<sup>94. .</sup> A.D.Gir. 3 E 851 (4 février 1541), notaire Jean Bechemil.

<sup>95. .</sup> A.D.Gir. G 2488 fol° 51, notaire Aymerie Brunet.

Le verre plat est importé de Lorraine dans la première moitié du XVIe siècle et une partie est fabriquée en Aquitaine. Plusieurs actes notariés font référence à du verre à vitre provenant de Lorraine. En 1527, les maîtres vitriers de Bordeaux se plaignent auprès de la Jurade du prix trop élevé du verre à vitre lorrain et réclament une réduction de ce prix. En effet, Jean Benoit, marchand de Bordeaux achète du verre à vitre blanc et de couleur à un Lorrain. Les vitriers de Bordeaux estiment que Jean Benoit fait un trop gros bénéfice sur la revente de ce verre. La Jurade demande au marchand lorrain, alors présent à Libourne de venir à Bordeaux pour donner le prix de vente du lien 96 de verre. Jean Benoit est contraint de baisser le prix 97. En 1532, Anthoine Goupilh et François Blavet achètent deux cents liens de verre de différentes couleurs (pourpre, violet, azur, rouge) à Christophe Cayet alors marchand verrier de Lorraine 98. En 1557, Jean Jarry, vitrier de Saint Emillion, passe un contrat avec l'abbé de la Sauve Majeure pour faire les vitraux et vitres de l'église, de la maison abbatiale, de la chapelle et des salles hautes et basses. Il est prévu que le verre utilisé sera « du bon beyrre de Lorrenne » 99. Ici, il n'est pas sûr qu'il s'agisse de verre provenant de Loraine mais de verre « à la Lorraine », c'est-à-dire fabriqué selon la technique du manchon.

En l'état actuel de nos recherches nous ne connaissons qu'une seule verrerie qui produisait du verre plat. Cette verrerie était située à Musset en Bazadais. Elle appartenait à Glaude Robert et quelques actes font référence à cette verrerie. Le 26 juin 1538, Lyonnet Noble qui est qualifié de verrier demeurant rue des Faussetz à Bordeaux, achète à Glaude Robert du verre dont la quantité et la qualité ne sont pas précisées. Déjà en 1527, Anthoine Goupilh déclare qu'il fait « passer et repasser grande quantité de verrine par Captieux sans rien payer » 100. On peut penser qu'il faisait venir du verre plat du Bazadais ou des Landes, peut-être de Musset.

#### Les marchands de verres

Les verriers avaient de nombreuses relations commerciales avec les marchands de verre. Tout d'abord les verriers avaient besoin d'être approvisionnés en « salicorn » 101, ou en verre « cassé », appelé « groisil », pour fabriquer le verre. Le « groisil » était du verre récupéré par les marchands auprès de la population en vue de le recycler. L'utilisation de ce « groisil » facilitait la tâche du verrier car il suffisait de le faire fondre pour obtenir de la matière vitreuse prête à être travaillée. Ensuite ils devaient pouvoir vendre leurs productions. Le rôle d'intermédiaire commercial, joué par les marchands bordelais, semble très important. Ces marchands n'étaient pas spécialisés

dans l'achat, la vente de verre ou de « salicorn ». Ils achetaient et vendaient d'autres produits comme le vin, les barriques, les draps, le blé, le pastel. Ils sont qualifiés de « marchand de verre » quand il s'agit d'un acte avec un verrier ou d'un acte concernant la vente de « salicorn » ou de verre, et simplement « marchand » pour les autres marchandises. Ils sont parfois qualifiés de « verriers », ce qui peut prêter à confusion. C'est la nature des produits échangés qui permet de déterminer leur rôle exact. Comme pour les verriers on rencontre des familles de marchands: Boyleau 102, Roy et Gacherie. Pour approvisionner la région en « salicorn », les marchands bordelais entretiennent des relations commerciales avec des marchands de Saintes (Dalibert), de Toulouse (Jehan Raulin, Pousset de Chazelles) et de Marennes (Clément Reneilhan). En 1555, Pierre Boyleau signe des actes avec des producteurs de salicorne de la région de Blaye et avec des marchands de Toulouse pour être approvisionné en « salicorn » pour 4 ans. Les marchands bordelais vendent aussi des produits finis à des marchands d'autres régions (fig. 5). En 1554, Jehan Roy organise le transport de verres par bateau en direction de la Bretagne <sup>103</sup>. En 1562, Pierre Podensen, marchand de Bordeaux vend des verres « façon de Venise » à Anthoine Pierramond, marchand en Agenais 104. Des marchands italiens participent à ce commerce. Les Florentins Paulo Mey et Ludovico Gorine naturalisés en 1580 105 (Paul Mei et Loys Gorin) sont en affaires avec le marchand de verre bordelais Antoine Ollivier 106.

<sup>96.</sup> Unité de poids pour le verre plat.

<sup>97. .</sup> A.M.Bx, fonds Baurein, ii 29.

<sup>98. .</sup> A.D.Gir. 3 E 1353 folo 51, notaire Guillaume Berthet.

<sup>99. .</sup> A.D.Gir. 3 E 4133 folº 204, 3ème liasse, notaire Deguilhon.

<sup>100.</sup> A.D.Gir. 3 E 9461, 22 janvier 1527, notaire Moureau.

<sup>101.</sup> Les verriers ont besoin de fondant (potasse ou soude) pour abaisser le point de fusion de la silice. Les fondants peuvent être obtenus par la combustion des fougères (potasse) ou de plantes des marais comme la salicorne (soude). Cette dernière est l'objet de nombreuses transactions et semble être fortement utilisée en Aquitaine dans la deuxième moitié du XVIe siècle. Elle est récoltée dans les marais de Blaye, Marennes, île d'Oléron. Les actes notariés utilisent souvent le terme de « pallu » pour qualifier ces régions. Une fois brûlée, la salicorne forme des pierres qui sont vendues aux verriers. Ce produit prend le nom de «salicorn» ou « saliquor » dans les actes. Il est aussi importé de la région du Languedoc (Narbonnes, Coursac) et exporté dans le nord de la France et de l'Europe. La salicorne est une plante halophile riche en sodium qui varie suivant sa provenance.

<sup>102.</sup> Hebrard, 2009 (sous presse).

<sup>103.</sup> A.D.Gir. 3 E 2406 fol° 479, notaire Raoul Brigot.

<sup>104.</sup> A.D.Gir. 3 E 4788 fol° 355, notaire Jehan Dubois.

<sup>105.</sup> Allaire, 2008

<sup>106.</sup> A.D.Gir. 3 E 8121 folº 232, notaire Jacques de Lancolle.

### Les productions

Les termes utilisés pour désigner la qualité des verres, leur contenance, leur forme ou leur décor sont, pour certains, d'origine locale et leur signification nous est encore incertaine. Certains verriers fabriquent des verres « façon de Venise ». Il semble que ces verres soient des verres luxueux vu le prix élevé de ces derniers. En 1555, Guilhem Robert « ... escuyer sieur de la verrye cap de bost en juridiction de dammazan... » achète à Guillaume Badie du « verre rompu » qui doit être remboursé « ... en coupe et gobetz le tout facon de venise a quatre

sols tournois la piece... » <sup>107</sup> (28 livres 16 sols la grosse <sup>108</sup>). D'autres verriers aquitains font des verres « façon de Venise » : Guyrault Reynier de la verrerie de la Baussiac en Bazadais, Anthoine Coulomb de la verrerie du Tricollet en Cubzacais, Guilhem Arnault de la verrerie de la Gousse en Condomois, Jehan Robert de la verrerie de la Mosthe en Périgord, Jehan Ballerin de Castelnau de Cernes, Jehan Juilhot, de la paroisse de Saint Barthélémy.

<sup>108.</sup> Une grosse correspond à 12 douzaines soit 144 objets.

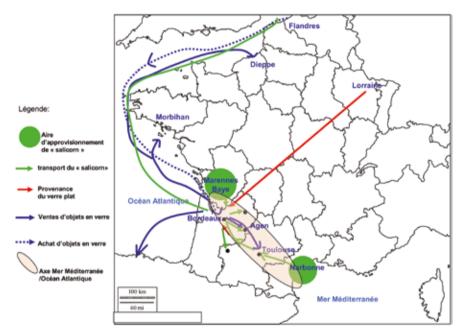


Fig. 5. - Circuits commerciaux de la verrerie et du « salicorn ».

	« Salicorn » de la « pallu » (Marennes, Oloron, Blaye)		« Salicorn » de Narbonne		« Verre cassé » ou « rompu » ou « groisil »
	Prix d'achat aux producteurs	Prix de revente aux verriers	Prix d'achat aux marchands toulousains	Prix de revente aux verriers	
1556/1557	4 livres 10 sols	7 livres 10 sols	9 livres 7 sols 6 deniers	11 livres 5 sols	6 livres
1561	5 livres				
1562/1563/ 1564		7 livres 10 sols	12 livres	15 livres	5 livres 8 sols
1567/1568	6 livres	11 livres	14 livres	17 livres	
			Û		, <u> </u>
	Prix d'achat par l	es verriers catalans :	1554: 4 livres 7 sols 1567: 7 livres 4 sols	]	1553 :1 livre 1562 :1 livre 19 sols

Fig. 6. - Prix de la charge de « salicorn » et de « verre cassé ».

<sup>107.</sup> A.D.Gir. 3 E 2407 folº 1699, notaire Raoul Brigot.

Les verriers produisaient des verres de qualité inférieure nommée « *verre blanc* » dont le prix de la grosse variait de 15 sols tournois en 1554, à 22 sols tournois en 1580. Cette qualité de verre était fabriquée par presque tous les verriers. S'agit-il de verre dont la composition est différente du verre « façon de Venise » ? Il est certain que les verres fabriqués avec de la soude provenant des marais d'Oloron ou de Marennes devaient être de moins bonne qualité que ceux fabriqués avec de la soude provenant de Narbonne <sup>109</sup>. Le prix du « salicorn » provenant de Narbonne est bien plus élevé que celui du « salicorn » de Blaye ou de Marennes (fig. 6).

Il existait une qualité de verre encore inférieure appelée « verres de compte » qui pouvait être, dans certains actes, « de deux » ou « de trois ». L'appellation « verre de compte » serait d'origine locale. Il pourrait s'agir de verres communs fabriqués avec de la potasse provenant des cendres de fougères. En 1556 et 1557, la grosse de verre « de deux » valait 12 sols tournois et la grosse « de trois », 10 sols tournois <sup>110</sup>. Ces deux termes peuvent signifier une grandeur ou une contenance différente.

Plusieurs types d'objets étaient produits : coupes, coupettes, gobetz ou gobeautz, gobelets, calices, demoiselles ou damoiselles, caquerots ou cacarots, lampes, pistolets, harquebuzes, jarnarcts ou jarnaquets, darguiers, guilhes, vases, courtaults, flasques, ampoules, aiguières, tynetes, burettes, œil-de-boeuf. Les jarnarcs ou jarnaquets seraient des petits verres sans décoration: «...petits verres planiers appelles jarnacs... » 111. Les harquebuzes pourraient être des sortes de lampes : « ... douze lampes harquebuze aussi facon de venise a quatre sols tournois la piece... » 112. Les tynetes seraient des sortes de bonbonnes ou grandes bouteilles 113 et les oeils-de-bœuf seraient d'après E.Dusolier des sortes de reliquaires, mais il peut s'agir aussi de verreries servant à faire des vitres 114. Certaines aiguières pouvaient avoir « les pies faicts en forme d'eschaufete » ou être « en couronne » 115. Ce type de production, réalisé par Pierre Robert de la verrerie de Saint-Symphorien en Gironde, peut être rapproché des aiguières trouvées au château de l'Herm qui possèdent un goulot dentelé faisant penser à une couronne. Ces différents objets pouvaient être sans décoration (« planier ») ou être « martelés » (dont la surface n'est pas plane), « coustuts » (c'est-à-dire avec des côtes), « escrits » (ayant des gravures), dorés ou émaillés. Quelques verriers étaient spécialisés dans la dorure ou l'émaillage des verres. En 1556, Jehan Constantin de la verrerie de Ruffiac en Agenais règle la moitié du salicorn qu'il achète à Jehan Roy « ... en couppes esmaillees a quatre sols tournois la piece... » 116. La même année, François Robert de la verrerie de Font Rouge en Bazadais paye aussi une partie du salicorn qu'il achète à Pierre Boileau en coupes émaillées, gobeaults, calices et coupettes <sup>117</sup>. De 1556 à 1571, Jehan De La Cau d'Antagnac en Bazadais est qualifié de doreur de verre et produit des coupes ou gobets dorés. En 1556, Gabriel Robert « ... escuyer demeurant en la verrerie de castelmouron » a vendu à Jehan Roy « ... vingt cinq grosses de verres de deux dix grosses de verres dores et dix grosses de verres escrits... » <sup>118</sup>. En 1579, Bastian Besse, doreur de verre au Tricollet en Cubzacais vend à Pierre Bourbon « ... deux grosses de coupettes dorées bonnes et marchandes, deux grosses autres verres dores fetz en lyons, serfs et aultes bestes et deuement accommoddes, six grosses de verres blancs beaux et bien escrits... » <sup>119</sup>.

#### Les « marques de besoigne »

« Marque de besoigne » est un terme utilisé dans des minutes pour désigner le seing figuré des contractants. La fin de certains documents se termine par «...lesquels...ont déclaré ne savoir signer bien, ont faict leurs marques accoustumées ». Les artisans ou les marchands illettrés tracent à la plume des emblèmes qui rappellent leur profession. Des « marques de besoigne » provenant des minutes de notaires bordelais du XVIe siècle ont été répertoriées par L. Roborel de Climens 120. De nombreux artisans d'une même corporation reproduisent un type d'objet ou d'outil presque identique. On remarque une similitude dans les dessins. Etait-ce une obligation pour les artisans d'utiliser un dessin bien déterminé? Est-ce que cette marque n'avait pour but que de faciliter la reconnaissance des contractants ? S'agit-il de signes de validation ou simplement d'authentification? Tous n'avaient pas de « marque de besoigne» et de nombreuses minutes sont signées uniquement par le notaire sans que n'apparaissent d'autres marques. Sur les 546 minutes 132 ont une « marque de besoigne » (fig. 7). Le seing serait une marque intermédiaire entre le sceau et la signature 121. Depuis le XIIIe siècle, le seing manuel des notaires est fréquent dans la partie sud de la France où s'est

<sup>109.</sup> Toutes les cendres de plantes marines n'ont pas la même teneur en sodium. Les plus riches en contiennent 45 % comme la « rochette » qui est une herbe qui pousse dans les déserts salés de Syrie et les cendres de varech n'en possède que 10%.

<sup>110.</sup> A.D.Gir. 3 E 2409 folo 737, notaire Raoul Brigot.

<sup>111.</sup> A.D.Gir. 3 E 4798 folo 217 (verso), notaire Jehan Dubois.

<sup>112.</sup> A.D.Gir. 3 E 2413 folo 361, notaire Raoul Brigot.

<sup>113.</sup> Barrelet, 1953.

<sup>114.</sup> Petites vitres en forme de cercle fabriquées selon la technique du verre en plateau et possédant en son centre en renflement appelé boudine.

<sup>115.</sup> A.D.Gir. 3 E 4800 folº 27 (8 mars 1580), notaire Jehan Dubois.

<sup>116.</sup> A.D.Gir. 3 E 2408 fol° 304, notaire Raoul Brigot.

<sup>117.</sup> A.D.Gir. E 2408 fol° 913, notaire Raoul Brigot.

<sup>118.</sup> A.D.Gir. 3 E 2408 folº 1627 (verso), notaire Raoul Brigot.

<sup>119.</sup> A.D.Gir. 3 E 4800 folº 452 (recto), notaire Jehan Dubois

<sup>120.</sup> Roborel, 1896.

<sup>121.</sup> Delort, 1969.

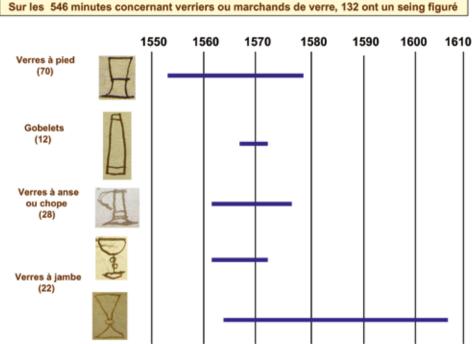


Fig. 7. - Seings figurés ou « marques de besoigne ».

développé le droit écrit <sup>122</sup>. Les seings manuels se propagent au cours du XVe siècle dans toute la France ainsi que les seings figurés des artisans et des marchands. Les dessins d'outils ou objets sont chose courante en France au XVIe siècle sur les actes et minutes notariés <sup>123</sup>. Les marques des quelques verriers ou marchands de verre nous donnent des indications quant à la forme de certains verres présents dans la région. En effet, on peut supposer que les formes qui sont reproduites représentent des formes bien connues par les contractants au moment de la signature des actes. Il est possible de déterminer certaines formes et de les rapprocher de celles qui ont été trouvées sur les différents sites archéologiques <sup>124</sup>.

Cinq « marques de besoignes » différentes représentent des verres à pied à base refoulée dont la forme est très courante au XVIe siècle. Plusieurs exemplaires de ce type de verre ont été trouvés sur le site du château de l'Herm et dans la maison Bertin à Périgueux. Ces marques appartiennent à Pierre Boileau, marchand de verre bordelais, Jehan Robert verrier, maître de la verrerie de la Mothe dans la paroisse de Saint Berthomieux de Bellegarde en Périgord, Berthome Robert verrier, maître de la verrerie de la Mothe à Montpon en Dordogne, Michel Legret verrier, maître de la verrerie de Duzac , Jehan Robert, maître de la verrerie de la Mothe à Montpon en Dordogne. D'autres marques représentent des gobelets c'est-à-dire des verres sans pied. Elles ont été réalisées par Pierre Bourbon marchand à

Bordeaux, et François Ferre gentilhomme de verrerie demeurant à Cocumont dans le Lot et Garonne, employé par Pierre Robert maître de la verrerie de Saint Symphorien <sup>125</sup>.

D'autres marques représentant des chopes ont été faites par Pierre Podensen marchand de verre bordelais, Jehan Mace verrier du Mas d'Agenais dans le Lot et Garonne. Ce type de verre ressemble aux formes trouvées au château de l'Herm.

Cinq «marques de besoigne» représentent des verres à jambe dont la tige en verre plein possède un ou deux boutons creux en leur milieu. Les coupes sont hémisphériques et le pied en forme de disque plat. Elles ont été réalisées par Anthoine Legret du village de la Ferchat en Périgord, Anthoine Legret, maître de la verrerie du Tricolet en Cubzacais, Baptiste Grenier, maître de la verrerie de Courpignac en Charente-Maritime. Cette forme de verre a été trouvée au château de l'Herm et au château de Bonaguil.

<sup>122.</sup> Jeay, 2000.

<sup>123.</sup> Je remercie M. Olivier Guyotjeannin professeur de diplomatique et d'archivistique médiévale et M. Philippe Plagieux professeur d'art médiéval à la Sorbonne pour leurs renseignements concernant les seings manuels des notaires et les seings figurés des artisans et marchands.

<sup>124.</sup> Hebrard, 2008.

<sup>125.</sup> A.D.Gir. 3 E 4800 folo 45, notaire Jehan Dubois.

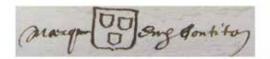








Fig. 8. - Marques de vitriers et peintres-verriers.

Cinq seings représentent des verres dont la tige est constituée d'un bouton creux. Il s'agit de verres dont le contenant a une forme conique. Ces deux types de verre ont été trouvés au château de l'Herm et dans la maison Bertin à Périgueux. Ils ont été dessinés par le verrier Jehan Ballerin de Castelnau-de-Cernes en Gironde , Jacques Robert, maître de la verrerie du Tricollet, Martin Saujay, marchand de verre de Saint Berthomieu de la Double dans le Périgord, Guyrault Robert, maître de la verrerie de Saint Mangin en Saintonge, Guirault Robert, maître de la verrerie de Courpignac en Saintonge.

Les « marques de besoignes » des vitriers sont très différentes de celles des verriers : elles représentent des écussons avec trois billettes, deux en chef et une en pointe (fig. 8). Cette différence nous permet de bien identifier les vitriers qui sont parfois appelés verriers dans les minutes notariales. Les marques des peintres-vitriers représentent des anges.

\* \*

L'activité verrière en Aquitaine est importante et une première typo-chronologie de la vaisselle en verre au XVIe siècle a pu être établie (fig. 9 et 10). Cependant elle est encore incomplète. Elle correspond à des sites d'habitat et il lui manque

quelques formes pour ce type de lieu comme des urinaux ou des lampes. Il faut noter aussi que la verrerie du château de l'Herm, de Bonaguil ou de Bourdeilles reflète le mode de vie d'une classe sociale élevée. Ainsi, nous ne savons pas si les autres classes sociales possédaient et utilisaient de la verrerie. Les sources iconographiques, peu nombreuses, montrent que des paysans possédaient des verres à jambe <sup>126</sup>. Les inventaires après décès, ne font pas référence à des objets en verre mais on y trouve des objets en argent, étain et même en fer. Faut-il pour autant en conclure que le verre est une matière très commune à cette période ? On peut supposer que cela dépend de sa qualité et de sa fabrication. Il existerait des verres luxueux et des verres communs.

Il faut noter aussi que la plupart des verreries trouvées lors des fouilles archéologiques en Aquitaine ont pu être fabriquées en Aquitaine. Les verriers possèdent les matières premières et le savoir-faire nécessaire pour une fabrication de verrerie de qualité. Cette verrerie n'est pas « grossière » et de mauvaise qualité comme on a pu le supposer.

### Bibliographie

A travers le verre, Rouen, 1989.

Allaire, 2008: Allaire, B., Crépuscules ultramontains et grand commerce à Bordeaux au XVIe siècle, Pessac, 2008.

Auger, 1990 : Auger, M., « Lyon, verrerie des XVe-XVIIe siècles », Verre de l'Est de la France, XIIIe-XVIIe siècles, fabricationconsommation, Dijon, 1990, p. 277 – 294.

Barrelet, 1953: Barrelet J., La verrerie en France de l'époque galloromaine à nos jours, Paris, 1953.

Barrera, 1987 : Barrera, J., « Archéologie de la ville, Orléans », Revue archéologique du Loiret, n°13, 1987.

Barrera, 1988: Barrera, J., « Le verre à boire des fouilles de la cour Napoléon du Louvre », Annales du 11ème congrès de l'Association Internationale pour l'Histoire du Verre, Bâle, 1988.

Barrera, 1990: Barrera, J., Le verre à boire des fouilles de la Cour Napoléon du Louvre..., Amsterdam, 1990.

Bellanger, 2006: Bellanger, J., Histoire du verre, l'aube des Temps Modernes, 1453-1672, Paris, 2006.

Bernadet, 2005 : Bernadet, A., « Vitraux médiévaux de la fin du Moyen Age conservés en Bordelais », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XCVI, 2005, p. 169-188.

Birolleau, 2000 : Birolleau, P., Contribution à l'étude des verreries de Guyenne au XVIIIe siècle, TER, Bordeaux, 1981.

Blondel, 2000: Blondel, N., Vitrail..., Paris, 2000.

Bourget et Cabart, 1990 : Bourger, I., et Cabart, H., « La céramique et le verre de deux ensembles clos des XIVe et XVIe siècles à Metz (Moselle) », Revue archéologique de l'Est et du centre Est, 1990, p. 105- 140.

<sup>126.</sup> On peut citer le tableau d'Annibal Carrache « le mangeur de fèves » peint en 1583-1584, ou un tableau plus tardif de Le Nain « repas de paysans » peint en 1642.

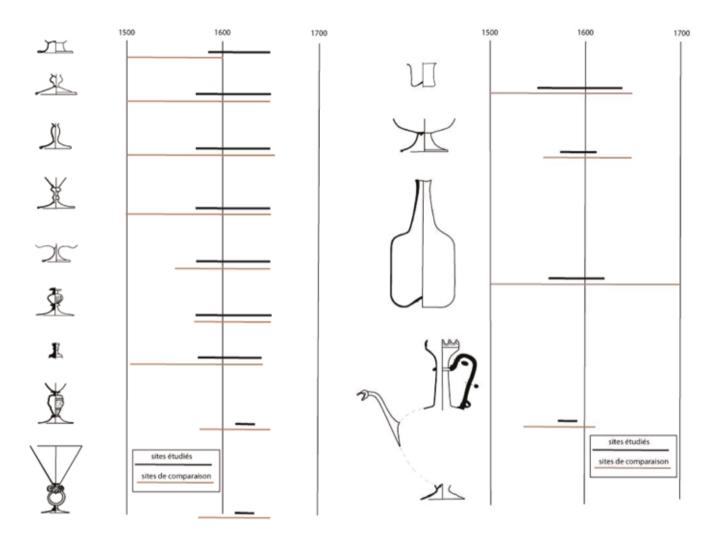


Fig. 9. - Typochronologie des verres à boire du XVIe siècle en Aquitaine.

Fig. 10. - Typochronologie de la vaisselle en verre du XVIe siècle en Aquitaine.

Bouthier, 2004 : Bouthier, A., « L'implantation des verriers d'Altare à Lyon, Nevers et Paris à la fin du XVIe siècle », Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, 2004.

Brutails, 1912 : Brutails, J.-A., *Vieilles églises de Gironde*, Bordeaux, 1912.

Cabart, 1984 : Cabart, H., « Fouilles de trois fossés des XVIe et XVII siècles, rue Saint Dominique à Châlon-sur Marne », Mémoire de la société d'Agriculture, Commerce, Science et Arts du département de la Marne, 1984.

Delors, 1969: Delort, R., Introduction aux sciences auxiliaires de l'histoire, Paris, 1969.

Dorigado, 2002: Dorigado, A., Le verre à Murano, Vérone, 2002.

Dubois, 1908a: Dubois, abbé Jean, « Contribution à l'histoire de la verrerie dans le Sud-Ouest de la France au milieu du XVIe siècle », Congrès de l'union des sociétés d'histoire et d'archéologie du Sud-Ouest, Pau, 1908.

Dubois, 1908b: Dubois, abbé Jean, Notes sur quelques verreries du Bordelais et Bazadais au XVIe siècle, *Recueil de la Société archéologique de Bordeaux*, Bordeaux, 1908, p. 50-56.

Dusolier, 1940a: Dusolier Emile, « Les anciennes verreries de la Double », *Bulletin de la Société Historique et archéologique du Périgord*, 1940, p. 194-215, 285-301, 360-375, 439-449.

Dusolier, 1940b : Dusolier, E., Les anciennes verreries de la Double, Société Historique et Archéologique du Périgord, 1940.

European Glass, Los Angeles, 1997.

Fontaine, 2002 : Fontaine, C., « Verrerie vénitienne ou façon de Venise des XVIe et XVIIe siècles à Bruxelles : témoignage archéologique », Majolica and Glass from Italy to Antwerp and Beyond, Antwerpen, 2002 ; Institut royal du patrimoine artistique, Bulletin n° 29, Bruxelles, 2003.

- Fontaine, 2003: Fontaine, C., La verrerie dans les anciens Pays-Bas: bilan des trouvailles archéologiques à Bruxelles, XIVe-XVIIe siècles, Annales du 16ème congrès, Association Internationale pour l'Histoire du Verre, Londres, 2003.
- Foy, 1977: Foy D., « Lampes de verre et vitraux découverts à Ganagobie », Archéologie médiévale, tome VII, 1977, p. 229-247.
- Foy, 1988: Foy, D., Le verre médiéval et son artisanat en France méditerranéenne, Paris, 1988.
- Foy, 1989a: Foy, D., « La verrerie du midi méditerranéen », A travers le verre du Moyen-Age à la Renaissance, Rouen, 1989.
- Foy, 1989b : Foy, D., A travers le verre du Moyen Age à la Renaissance, Rouen, 1989.
- Frugier, 1976: Frugier, D., Bonaguil, images et objets, Villeneuve-sur-Lot, 1976.
- Gerspach, 1885: Gerspach, L'art de la verrerie, Paris, 1885.
- Goetz, 1990: Goetz, B., « Montbéliard-cabaret de l'hôtel de ville: verrerie du premier quart du XVIIe siècle », Verre de l'Est de la France, XIIIe-XVIIe siècles, fabrication-consommation, Dijon, 1990, p. 187 210.
- Gubellini et Boniface, 2002 : Gubellini, L., et Boniface, F., « Céramique et verrerie en milieu hospitalier au XVIe siècle : l'hospice Gantois à Lille », *Revue du Nord*, n° 348, 2002, p.145-176.
- Guilhot et Munier, 1990 : Guilhot, J.O., et Munier, C., « Besançon, rue de Vignier, verreries des XIVe-XVIe siècles », *Verre de l'Est de la France, XIIIe-XVIIe, fabrication-consommation*, Dijon, 1990, p. 149 -172.
- Hébrard, 2008a : Hebrard-Salivas, C., «L'activité verrière en Aquitaine à travers les actes de deux notaires bordelais, Raoul Brigot et Jehan Dubois », *Eclats de verre*, numéro 12, 2008, p.39-47.
- Hébrard, 2008b: Hebrard-Salivas, C., « Marque de besoigne des verriers et marchands de verre à travers les minutes des notaires bordelais de la deuxième moitié du XVIe siècle au début du XVIIe siècle », Bulletin de l'AFAV, 2008, p. 107-110.
- Hébrard, 2009a: Hebrard-Salivas, C., « Le verre trouvé dans un puits à Pezenas », *Etudes héraultaises*, t. 39, 2009, p. 63-77.
- Hé brard, 2009b : Hebrard-Salivas, C., « Pierre Poyleau marchand de verre au XVIe siècle », *Aquitaine Historique*, 2009 (sous presse).
- Jeay, 2000: Jeay, C., Du sceau à la signature: histoire des signes de validation en France (XIIIe-XVIe siècles), thèse pour le diplôme d'archiviste paléographe, école nationale des chartes, 2000 (sur le site http://theses.enc.sorbonne.fr/document105.html).
- Lacombe, 2001: Lacombe C., « Saint-Sylain à Périgueux entre le XIIIe et le XIXe siècle: un saint, une famille, un quartier, deux églises, deux cimetières », Documents d'Archéologiques et d'histoire Périgourdines (A.D.R.A.H.P.), t.16, 2001, p. 65-90.

- Lafond, 1966: Lafond, J., Le vitrail, Paris, 1966.
- Maitte, 2001 : Maitte, C., « Corporation et politique au village : Altare entre migration et différenciation sociale, XVIe-XIXe siècle », Revue historique, n° 617, 2001.
- Maitte, 2005: Maitte, C., « Altare, une communauté verrière XVe-XIXe siècles », Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre, 2005.
- Michel, 1998: Michel, P., Naissance de la verrerie moderne, XIIe-XVIe siècles, Aspects économiques, techniques et humains, Turnhout, 1998
- Motteau, 1981: Motteau, J., « Gobelets et verres à boire XVe-XVIIe siècles », Recherches sur Tours, volume 1, 1981.
- Palaude et Degousse, 2002 : Palaude, S., et Degousse, P., « A la découverte de Follemprise, verrerie thiérachienne de la fin du XVIe siècle », *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre*, 2002-2003, p. 46-50.
- Palué et Hébrard, 2007 : Palué, M., et Hebrard-Salivas, C., « Le verre du château de l'Herm (XVIe/XVIIe siècles) en Dordogne », *Bulletin de l'AFAV*, 2007, p.80-83.
- Pons, 1996a: Pons, J., La commanderie du temple de Breuil, commune de Temple sur Lot (Lot-et-Garonne), sondages préalables à travaux de réhabilitation, rapport de fouilles, SRA, 1996.
- Pons, 1996b : Pons, J., « La commanderie du temple de Breuil, commune de Temple sur Lot (Lot-et-Garonne), sondages préalables à travaux de réhabilitation », Association historique du Livradais. 1996.
- Roborel, 1896: Roborel de Climens, L., « Marques de besoigne d'artisans, XVIe et XVIIe siècles », *Archives Historiques de la Gironde*, 1896, p. 3-10, 477-483.
- Roudié, 1958: Roudié, P., « Peintres et verriers de Bordeaux à la fin du XVe et au début du XVe siècle », Société archéologique de Bordeaux, 1958, p.122.
- Roudié, 1975 : Roudié, P., L'activité artistique à Bordeaux en Bordelais et en Bazadais de 1453 à 1550, Bordeaux, 1975.
- Saint-Saud, 1940: Saint Saud, comte de, « Verreries et verriers en Périgord », Revue Historique et Archéologique du Périgord, 1940, p. 130-154.
- Sur les traces des maîtres verriers de la Douze, La Douze en Périgord, juin 2005.